CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-FIDÈLE
Séance ordinaire du 4 février 2026 à **18 h 30**
École Saint-Fidèle – Local 206

Procès Verbal

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET VERIFICATION DU QUORUM

PRESENCE ET QUORUM

Isabelle Deschênes, parent d'élève
Mathieu Bernière, parent d'élève
Julie Gagné, parent d'élève
Damien Thoribé, parent d'élève
Valérie Beaudoin, enseignante
Marianne Girard, orthopédagogue
Sarah-Maude Caron, éducatrice spécialisée
Marie-Josée Gagnon, orthophoniste
Guylaine Côté, responsable du SDG

Absence

Cléophace Akitegetse, parent d'élève

2. Adoption de l'ordre du jour

Mathieu Bernière fait la lecture de l'ordre du jour.

Julie Gagné propose l'adoption de l'ordre du jour, Valérie Beaudoin appuie.

3. Adoption et suivi au procès-verbal

Valérie Beaudoin propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2025, Julie Gagné appuie.

Suivis au procès-verbal

Point 12.3 - Déploiement du cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire :

Sylvie Beaudoin informe que la communication du cadre de référence aux parents initialement prévue dans le prochain numéro de Fidèle Contact n'a pas été faite. Une demande a été formulée auprès du centre de services scolaires pour que la communication soit faite de manière centralisée plutôt qu'école par école.

La réponse est attendue. Si elle est positive, l'envoi sera massif ; sinon, l'école le fera d'ici la fin de l'année scolaire. L'information est d'ores et déjà disponible sur le site du ministère.

Point 13 - Accès aux programmes particuliers pour les élèves de bassin :

Les conditions d'admission doivent suivre la Politique sur les critères et modalités d'admission, d'inscription et de transfert des élèves qui est disponible sur le site du Centre de services scolaires. Chaque établissement scolaire doit permettre au plus grand nombre d'élèves de son bassin de le fréquenter. Dans un contexte d'augmentation importante de la clientèle vécu depuis plusieurs années, une application plus rigoureuse de la politique est nécessaire, donc des programmes spéciaux peuvent accueillir des élèves hors bassin si des places sont encore disponibles et si les critères spécifiques aux programmes sont respectés.

4. Question du public

Il n'y a pas de public pour cette séance.

5. Point de l'OPP

Valérie Beaudoin fait un suivi à propos des enjeux au niveau de la sécurité routière aux abords de l'établissement. Une rencontre avec un représentant du conseil de quartier est prévue. Les modalités restent à définir.

POINTS DE DECISION

6. Approbation des sorties et activités éducatives et ou récréatives

Sylvie Beaudoin présente les nouvelles sorties et activités éducatives et/ou récréatives planifiées aux membres.

Valérie Beaudoin propose, Marianne Girard appuie.

7. Approbation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation

À la demande du ministère, une mise à jour du plan de lutte de l'école est nécessaire pour y inclure des éléments qui touchent la violence et l'intimidation basées sur des motifs liés notamment à la couleur, à l'origine ethnique ou nationale.

Sylvie Beaudoin présente aux membres les nouveautés pour chaque élément du plan. Faits saillants :

Au niveau de l'analyse de la situation (Portrait) :
- 98 % des élèves pensent que les adultes de l'école aident tous les élèves d'origine ethnique à se sentir le bienvenu.
- Aucun événement lié au racisme n'a été déclaré.

Au niveau des mesures de prévention :
- Mise en place d'un comité d'accueil des nouveaux élèves
- Éducation des élèves au rôle de témoin actif et à la manière de réagir lors de propos discriminatoires à travers le programme de thématique sociale.

La direction poursuit également les efforts de formation en lien avec le plan de lutte auprès du personnel de l'école. 13 membres ont déjà suivi la formation « Le pouvoir d'agir des adultes œuvrant auprès d'élèves en matière d'intimidation de violences ». Une nouvelle vague de formation est prévue pour l'année en cours.

Valérie Beaudoin propose, Guylaine Côté appuie.

8. Approbation des modifications au code de vie de l'école

Les modifications au code de vie de l'école concernent l'utilisation obligatoire du vouvoiement dans les établissements scolaires ont été apportées. Les règles sont donc ajustées pour faire apparaitre cet élément. Une approche éducative plutôt que répressive est privilégiée au sein de l'établissement.

Damien Thoribé propose, Marie-Josée Gagnon appuie.

9. Minutes des spécialistes

Chaque année, la répartition des périodes de spécialistes pour chaque cycle est réévaluée. Le statut quo est recommandé pour la prochaine année. La répartition proposée est cohérente et reste alignée avec le projet éducatif de l'école.

Valérie Beaudoin propose, Sarah-Maude Caron appuie.

10. Critères de sélection - Direction d'école primaire et secondaire

L'article 79 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement doit être consulté par le centre de services scolaires sur les critères de sélection de la direction d'école.

Les membres du conseil échangent, sans la directrice Sylvie Beaudoin qui quitte le local temporairement, pour mettre à jour la lettre de critères de sélection.

Cléophace Akitegetse est chargé en tant que président du conseil d'établissement de faire parvenir la lettre de critères de sélection à la direction générale du Centre Services Scolaires avant le 13 mars 2026.

Julie Gagné propose, les membres appuient à l'unanimité.

POINTS D'INFORMATION

11. Information de la présidence

Aucune information de la présidence à transmettre au conseil.

12. Information de la direction d'établissement

1. Partage du reliquat

Sylvie Beaudoin présente aux membres du conseil l'état d'avancement de la distribution du reliquat conformément à décision prise à la séance du 2 décembre 2025.

- 2 520 $ ont été utilisé pour couvrir les frais scolaires impayés
- Les prochaines inscriptions au club de course des gazelles, au club de danse et de basketball seront prises en charge également quand les activités redémarreront.

Le montant destiné à l'organisation de la sortie scolaire de fin d'année reste encore à affiner. Cela dit, les enseignants travaillent sur deux projets de sortie. Un premier à la base pleine air de Ste Foy et le second au parc de la Jacques-Cartier.

2. Retard des élèves

Sylvie Beaudoin fait état du nombre important de retards constatés. Elle rappelle que chaque retard a un impact direct sur l'apprentissage de l'élève et sa classe ainsi que sur le personnel qui gère ces situations au lieu de donner des services éducatifs ou d'enseignement aux élèves.

Une communication est prévue dans le Fidèle Contact de février pour rappeler les règles de conduite dans l'établissement et demander la collaboration des parents pour améliorer la situation. La direction prend très au sérieux le sujet et prendra les mesures nécessaires conformément au règlement en vigueur.

3. Marché de Noël

Sylvie Beaudoin informe les membres qu'un montant de 500 $ a pu être collecté à l'occasion du marché de Noël de l'école qui permettra de soutenir des activités au service de garde de l'école.

13. Information du service de garde

Guylaine Côté indique aux membres que l'amendement au calendrier scolaire déplaçant la journée pédagogique du 1er juin au 5 juin compromet l'activité initialement prévue qui ne peut pas être déplacée au 5 par manque de disponibilité.

Concernant l'achalandage des activités en fonction des tarifs, malgré un coût plus dispendieux de certaines activités, elles présentent un très bon achalandage voir même plus important que lors des journées dites « normales ». Soulignant ainsi que la stratégie mise en place en début d'année basée sur la qualité, la diversité des activités proposées et la visibilité offerte aux parents plait à la clientèle.

Depuis le retour de Mme Côté, une attention particulière a été portée à propos du respect des paiements au service de garde.

14. Information du comité des parents

Aucune information du comité des parents à transmettre au conseil.

15. Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le mercredi 8 février 2026.

16. Levée de la séance

La séance est levée à 19h50.

Valérie Beaudoin propose et Marianne Girard appuie.

Sylvie Beaudoin

Sylvie Beaudoin
Directrice

Mathieu Bernières
Vice- président du CÉ